

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-422911

49182

Maladie Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule **BEAIS**

Société : **DAM**

Actif Pensionné(e)

Nom & Prénom : **HAJIB SAID**

Autre :

Date de naissance : **10/02/1972**

Adresse : **05 Rue EL OUKHOUANE Apt 71
Boulevard CASABLANCA 20000**

Tél. : **06 66 27 33 46** Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Abderrahim BOKHAMY
Endocrinologue - Diabétologue
Av. Allal Ben Abdellah, Rés. Ibn Khaldoun
Porte 4 - Béni Hocine - Tél. : 0522 32 55 24

Cachet du médecin :

Date de consultation : **22/09/2020**

Nom et prénom du malade : **HAJIB SAID**

Age : **50**

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : **diabète type 1, jante**

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **Beni Hocine**

Signature de l'adhérent(e) :



MUPRAS
Le : **22/09/2020**

ACC

valable 3 mois

Le/...../20.....

DECLARATION DE MALADIE CHRONIQUE

(À adresser au médecin conseil de la MUPRAS sous pli confidentiel)

Je soussigné :

Certifie que Mlle, Mme, M. :

H.A JIB Fard

Présente un diabète type 2 + HTA + goutte

Nécessitant un traitement d'une durée de :

longue durée

Dont ci-joint ordonnance :

(à défaut noter le traitement prescrit)

site : www.mupras.com // mail : reclamation@mupras.com // phone : 0522-22-78-14 ou 0522-22-78-15 / fax : 0522-22-78-18

Adresse : 6ème étage, Angle Rue Allal BENABDELLAH et Rue Fakir Mohammed (ex Rue Heintz) - Casablanca

Dr. Abderrahim BOKHAMY
Endocrinologue - Diabétologue
Av. Allal Ibn Abdellah, Rés. Ibn Khaldoun
Porte 4 - Berrechid - Tél : 0522 32 87 81



Dr. Abderrahim Bokhamy

SPECIALISTE EN ENDOCRINOLOGIE
ET MALADIES METABOLIQUES

Diabète - Obésité - Nutrition
Cholestérol - Glandes - Stérilité
Ménopause - Andrologie

الدكتور عبد الرحيم بخامي

اختصاصي في أمراض السكري
الغدد والتغذية

السكر - التغذية - السمنة - الكوليسترول
الاضطرابات الهرمونية - العقم

Berrechid, le 22/09/18 برشيد في

Hafid
Lad



* 061011375*

31,30 x 3 - 29 602 200



116,80 x 3 - 291 291 160



437,00 x 3 - 291 291 551 1000



125,60 x 3 - 291 291 315



180,00 - 291 291 100 x 2



2312,80
total 3000

Dr. Abderrahim BOKHAMY
Endocrinologue - Diabèteologue
Av. Alial Ibn Abdellah, Avenue Khan el-Djedid
Porte 4 - Berrechid - Tel. 0522 32 81 61

شارع علال بن عبد الله - إقامة ابن خلدون - الباب رقم 4 (قرب القيسارية) - برشيد
هاتف العيادة : 0666 352 104 - 05 22 328 787 - المحمول :

50

On-Call® Extra

REMBOURSÉ
par la
MUTUELLE

- Pyocillin
- Tect-norocin
- Dur onge/lenhing tukorosai à ue
- Nphon xpoon c nctonr3oabahn
- rukokamertpox On-Call® Extra
- Jfura camew/nharocinkn n
- npofecnchonharphoro nctonr3oabahn
- Dnaxoeka coapeknti
- 50 Tect-norocin
- Nnctpyxuhno-ekua/ptut

Francals
Bandlettes pour test de glycémie
Pour mesurer la glycémie dans le
sang total en utilisant les
glucomètres On-Call® Extra.
A usage individuel et professionnel.
Contenu:
50 Bandlettes
Mode d'emploi

• 50 Tect-norocin

• Nnctpyxuhno-ekua/ptut